

fier qu'il n'a pas pu attendre jusqu'au lendemain pour faire son compte-rendu.

Je le félicite chaleureusement, tout en faisant observer que dans cinq jours, nous pouvons avoir des ennemis car pas un ne reviendra.

« La gale ne passera pas en cinq jours. Elle guérira lorsque les Anglais entreront. D'ici là, j'en fais mon affaire. »

Ainsi soit-il.

3 Avril

Mes voisins m'ont invité à écouter Radio-Londres. On se groupe autour du poste qui fonctionne en soulevant toutes les fenêtres fermées.

Nous entendons des nouvelles récontortantes de la guerre. La délivrance est proche.

Une information cependant nous émeut profondément.

Plusieurs dizaines de milliers de Juifs ont été massacrés en Pologne. Des centaines d'otages ont été fusillés, des enfants attachés à leur mère.

Les procédés employés par les Poehles dépassent en barbarie tout ce que l'on peut imaginer. Ils ont utilisé les mitrailleuses, l'asphyxie par les gaz.

J'ai un frisson rétrospectif en pensant aux premières journées de l'oppression. Les menaces du colonel Rauff étaient pas de vaines redomontades.

Un orateur donne ensuite les consignes pour les combattants alliés, ceux des territoires occupés.

« Sabotez, brûlez tant que vous pourrez la machine de guerre allemande ».

« Évitez tout acte de rébellion spectaculaire.

Ne prenez des risques que lorsqu'ils sont utiles. »

J'entends ces phrases avec une intense satisfaction.

Sans le savoir et par ma seule intuition je me suis conformé exactement à ces directives logiques et objectives.

Ma tâche est tellement anormale, tellement écrasante, que ma conscience a été souvent obsédée par le doute.

La France Combattante m'a donné raison.

8 Avril

J'apprends aujourd'hui l'épilogue de l'affaire de Djebibina.

Après notre départ précipité, notre ami Ronzetti a été assiégé dans sa maison pendant toute la journée.

Le soir des soldats allemands sont arrivés, ont perquisitionné partout et emmené le fonctionnaire à Saoual où il a été emprisonné.

Après interrogatoire et vérification de ses déclarations auprès des autorités italiennes, il a été relâché.

Mais il n'entend pas s'en tenir là. Il a déposé plainte à la Gendarmerie.

Pour le moment il n'est pas possible d'agir, mais on ne perdra rien pour attendre.

Encore un compte à régler.

* * *

Sentant leur proie leur échapper, les dénonciateurs font aujourd'hui une offensive désespérée. Ils engagent leurs réserves.

Au rapport, Zaewecke me tend un document et m'invite à en prendre connaissance.

C'est une lettre dactylographiée à l'encre rouge et signée « un ami de l'Allemagne ».

Tout y est.

Je suis dénoncé comme franc-maçon, ennemi acharné des Boches. J'ai été deux fois volontaire pour me battre contre eux et je recommencerais sans doute à l'occasion. J'ai trompé indignement les autorités occupantes en dissimulant la majeure partie des Juifs aptes au travail.